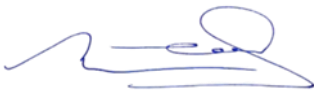


AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné à tous les contribuables de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, par la soussignée, qu'une séance extraordinaire sera tenue au centre communautaire situé au 1, chemin Fournel, Sainte-Anne-des-Lacs, province de Québec, J0R 1B0, **à 20 h 00, le jeudi 19 mars 2026** et qu'il sera pris en considération le sujet suivant, à savoir :

1. Projet Hôtel de ville et bibliothèque.

Donné à Sainte-Anne-des-Lacs, ce 13 mars 2026.

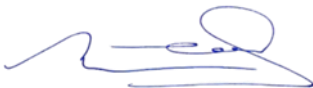


Me Maria Eugenia Valenzuela
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Maria Eugenia Valenzuela, directrice générale et greffière-trésorière par intérim de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public concernant la tenue d'une séance extraordinaire **à 20 h 00, le jeudi 19 mars 2026**, en affichant une copie au bureau de la Municipalité et en le diffusant sur le site Internet de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, le 13 mars 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 13 mars 2026.



Me Maria Eugenia Valenzuela
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim